



HAL
open science

ADESS - Aménagement, développement, environnement , santé et sociétés

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une entité de recherche. ADESS - Aménagement, développement, environnement, santé et sociétés. 2015, Université Bordeaux Montaigne, Centre national de la recherche scientifique - CNRS, Université de Bordeaux, Université de Pau et des pays de l'Adour - UPPA, École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Bordeaux. hceres-02034053

HAL Id: hceres-02034053

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02034053v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Entités de recherche

Évaluation du HCERES sur l'unité :

Aménagement, Développement, Environnement,
Santé, Sociétés

ADESS

sous tutelle des
établissements et organismes :

Université de Bordeaux

Université Bordeaux Montaigne

Université de Pau et des Pays de l'Adour – UPPA

École Nationale Supérieure d'Architecture et de

Paysage de Bordeaux

Centre National de la Recherche scientifique – CNRS

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Entités de recherche

Pour le HCERES,¹

Didier HOUSSIN, président

Au nom du comité d'experts,²

Anne VOLVEY, présidente du comité

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014.

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

Rapport d'évaluation

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous.

Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité.

Nom de l'unité :	Aménagement, Développement, Environnement, Santé, Sociétés
Acronyme de l'unité :	ADESS
Label demandé :	
N° actuel :	
Nom du directeur (en 2014-2015) :	M. Denis RETAILLE
Nom du porteur de projet (2016-2020) :	Initialement prévu : inconnu UMR fusionnée : inconnu

Membres du comité d'experts

Présidente : M^{me} Anne VOLVEY, Université d'Artois

Experts :

- M. Hervé BREDIF, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.
- M. Jean-Louis CHALEARD, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
- M. Emmanuel JAURAND, Université d'Angers
- M. Benjamin LYSANIUK, CNRS
- M. Louis Marrou, Université de la Rochelle (représentant du CNU)
- M^{me} Elisabeth PEYROUX, (représentante du CoNRS)
- M^{me} Maëlle TESSIER, École Nationale Supérieure d'Architecture de Nantes

Déléguée scientifique représentant du HCERES :

M^{me} Martine TABEAUD

Représentants des établissements et organismes tutelles de l'unité :

M. Daniel BOURMAUD, Université de Bordeaux.

M^{me} Gaëlle BUJAN, CNRS

M. Dominique DARBON (directeur adjoint de l'École Doctorale SP2)

M. Sandro LANDI (directeur de l'École Doctorale n° 480 Montaigne-Humanités)

M. Yannick LUNG, Université de Bordeaux

M. Pascal MARTY, CNRS

M. Michel PERNOT, Université de Bordeaux-Montaigne

1 • Introduction

Historique et localisation géographique de l'unité

La création en 2003 d'ADESS, UMR 5185 du CNRS, des Universités Michel de Montaigne Bordeaux 3 (UBM) et Victor Ségalen Bordeaux 2 (UB), est le produit du regroupement des centres de recherches en géographie et en anthropologie à vocation ultra-marine REGARDS, DYMSET (Bordeaux 3) et SSD (Bordeaux 2), à la demande de la tutelle CNRS. L'UMR a connu au cours du quinquennal précédent (2011) d'autres restructurations en intégrant notamment des laboratoires de l'ENSAPBx (CEPAGE et GVER), de l'IUT (ISIAT) et d'anthropologie (ATOTEM). Elle est ainsi passée d'environ 90 à plus de 150 membres.

L'UMR est principalement localisée à la Maison des Suds, sur le campus de Pessac (UBM), une propriété du CNRS, et, secondairement, sur le site « Victoire » de l'UB, sur les sites de IUT Bordeaux-Montaigne et de l'ENSAPBx.

En juin 2014, l'UMR a reçu d'une part, l'injonction de sa tutelle CNRS (INSHS), confirmée fin août, de rejoindre l'UMR 5603 SET (UPPA) au sein d'une UMR régionale fusionnée, et d'autre part, les demandes d'intégration des laboratoires GRECAU et ARPEGE de l'ENSAPBx qui feront entrer le ministère de la culture et de la communication dans la liste des tutelles de l'UMR fusionnée. L'injonction CNRS est doublée d'une préconisation structurelle : la vocation des sites à être « techniques » (i.e., pas d'unité de lieu et d'équipe). Les arguments que la tutelle CNRS a fait valoir au comité d'experts sont les suivants :

- recherche d'avantages de taille permettant d'atteindre une bonne visibilité et le niveau européen en matière de réponse à des appels à projet ;
- développement d'un champ d'analyse identifié et porteur (environnement) pour la géographie au sein des SHS tant au niveau régional que national.

Vu l'existence d'autres UMR régionales multi-sites ou en réseau ayant fait leur preuve, l'UMR a accepté cette nouvelle réorganisation structurelle, bien que sa direction parle à ce sujet de « traumatisme » (terme identique à celui employé par l'UMR pâloise). Les tutelles universitaires (UBM, UB) soutiennent cette fusion et cette intégration. Depuis fin août 2014, l'UMR est engagée dans le processus de fusion conduit au travers de 3 structures : le comité de direction permanent (où siège le directeur de l'UMR), le comité de fusion mensuel (comité de direction et représentants ad hoc) et l'AG conjointe des deux entités SET et ADESS.

Équipe de direction

L'UMR est dirigée par M. Denis RETAILLE depuis 2011, ancien directeur adjoint de 2008 à 2011, date à laquelle il a succédé à M. Guy DI MEO. Il est assisté dans ses tâches d'un comité de direction composé, outre lui-même, du directeur-adjoint, de l'administratrice et de l'animateur de chacun des pôles. Cette direction est assistée d'un conseil de laboratoire et d'un conseil scientifique, composés de membres élus et nommés.

Nomenclature HCERES

SHS3

Effectifs de l'unité

Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2014	Nombre au 01/01/2016*
N1 : Enseignants-chercheurs titulaires et assimilés	60	61+15 = 76
N2 : Chercheurs des EPST ou EPIC titulaires et assimilés	5	5
N3 : Autres personnels titulaires (n'ayant pas d'obligation de recherche)	14	12
N4 : Autres enseignants-chercheurs (PREM, ECC, etc.)	8	4 + 7 = 11
N5 : Autres chercheurs (DREM, Post-doctorants, visiteurs etc.)	1	1 + 4 = 5
N6 : Autres personnels contractuels (n'ayant pas d'obligation de recherche)		
TOTAL N1 à N6	88	83 + 26 = 109

*RM. Les effectifs au 1^{er} janvier 2016 comprennent les membres des laboratoires de l'ENSAPBx prochainement intégrés (ARPEGE et GRECAU).

Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2014	Nombre au 01/01/2016
Doctorants	62	
Thèses soutenues	49	
Post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité	5	
Nombre d'HDR soutenues	17	
Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	16	

2 • Appréciation sur l'unité

Avis global sur l'unité

ADESS est née en 2003 de la fusion de plusieurs laboratoires et a vu son périmètre s'élargir à plusieurs reprises depuis, à la demande de sa tutelle CNRS. Par les accrétions successives d'unités sans liens (thématique, disciplinaire ou institutionnel) préalables, l'unité est devenue une structure de recherche pluridisciplinaire (avec une dominante en géographie) et multi-établissements. Malgré l'effort consenti pour construire de l'institution commune, l'instabilité structurelle et le « brouillage [consécutif] de sa perception identitaire » (p. 19 du rapport), du fait de cette histoire, ont été et restent un des principaux handicaps de l'unité. Dans ce contexte, la localisation principale à la Maison des Suds est un atout certain, qui assure un lieu central porteur d'unité.

Fortement remodelé, le projet de 2010 visait à réunir des disciplines multiples en prenant l'« espace comme médiateur », autour d'une ambition réflexive et critique forte structurée par la notion de « crise » (de l'être-ensemble ou du contrat social) et développée à partir de deux entrées thématiques principales : les politiques des villes et les politiques environnementales, ainsi que des terrains situés « partout dans le monde ». L'exercice de ce projet a progressivement façonné ce que le rapport de l'unité reconnaît comme le « métier de l'unité » : « l'expertise scientifique critique face à l'opérationnalité », appuyée « sur les fondamentaux ». L'UMR apparaît néanmoins avoir été profondément travaillée par la nécessité (externe, mais aussi interne ?) de reconstruire/déconstruire son projet tout au long du quinquennal : les membres de l'UMR ont consenti un effort important pour tendre vers du commun, sans que cet objectif apparaisse aujourd'hui clairement atteint.

L'analyse de l'activité de l'UMR (production, conduite et animation de la recherche), tant dans les champs académiques qu'opérationnels, montre qu'elle est significative. L'UMR a développé, à différentes échelles, une politique de recherche sur contrats active, garante aujourd'hui de son insertion locale et régionale, de son rayonnement académique, et de son autonomie financière. Cette activité s'appuie notamment sur le rôle clé des ITA. La politique doctorale de l'UMR présente quant à elle des traits quelque peu alarmants.

Points forts et possibilités liées au contexte

Le choix ambitieux d'un positionnement critique et d'une posture réflexive a permis à l'UMR de tendre vers un commun scientifique, non sans un grand effort d'accordage consenti par ses membres. La forte pluridisciplinarité est un outil opératoire de cette double position scientifique.

L'UMR ADESS a développé des outils pour répondre avec succès à des appels à projet, et cela à toutes les échelles. Cette capacité est gage de sa productivité scientifique, de son autonomie financière, de la mise en réseau de ses chercheur-es à l'échelle nationale notamment, et de son insertion locale et régionale.

L'UMR ADESS accorde un rôle clé aux ITA qui sont des personnes ressources tant pour l'animation des « plateaux » (qui organisent l'activité scientifique transversalement aux « pôles » thématiques), que pour la prise en charge des enseignements techniques dans les Master et pour l'aide aux doctorant-es.

Dans la perspective de la fusion : l'UMR ADESS a une expérience en matière de recomposition structurelle. Elle aborde désormais la phase de recomposition à venir avec le crédo « small is beautiful but big is interesting ».

Points faibles et risques liés au contexte

Le comité d'experts s'interroge sur la qualité du rapport qui lui a été présenté par l'UMR. Celui-ci, par ses nombreux défauts de facture et son non-respect des règles élémentaires de présentation analytique et synthétique de l'activité scientifique (publications, programmes de recherche, etc.), ne rend pas suffisamment compte de la valeur de l'activité de l'UMR et de ses membres. Il en a été de même pour la présentation orale du bilan. Le comité s'interroge, de ce fait, sur les causes (internes, externes) de cette situation anormale qui concerne donc tous les rendus de l'équipe.

Par là-même, l'évaluation du résultat objectif des choix scientifiques de l'UMR dans la production scientifique ne pouvait être vraiment conduite sans que le comité ne se substitue aux rédacteur-es dudit rapport. Il ressort néanmoins de cette analyse, qu'ADESS souffre quelque peu d'une faible identité scientifique et d'un éparpillement de son activité scientifique - autrement dit que l'ambition du projet de 2010 n'est pas encore réalisée.

La politique doctorale de l'UMR est à revoir et à consolider, notamment du fait de la faiblesse notable du financement des thèses, de la non systématisation des comités de thèse, de leur durée moyenne de réalisation et des multiples fractures dont les doctorants se sont faits l'écho.

Dans le contexte de la fusion : il existe un risque que la fusion, qui oblige ADESS à un nouveau changement de périmètre (passage de 150 à plus de 200 membres), ne contrarie les efforts consentis par ses membres au cours du précédent quinquennal aussi bien en termes scientifiques qu'institutionnels, entraînant des formes de désaffection et/ou augmentant les risques secondaires d'un éparpillement accru de la recherche.

Dans le contexte de la fusion : il existe un risque, compte tenu de l'état des rapports de taille entre les deux entités fusionnées et du choix CNRS d'une non unité de lieu et d'équipe, que l'histoire d'ADESS, ses conséquences tant organisationnelles que scientifiques - soit, une instabilité structurelle, une faible identité scientifique et un éparpillement de l'activité scientifique -, interfèrent dans la réalisation de la fusion et, à termes, dans le fonctionnement même de l'UMR fusionnée.

Recommandations

Le comité d'experts a pris acte du fait que les membres de l'UMR ADESS ont accepté de rejoindre l'UMR 5603 SET (Pau) au sein d'une UMR fusionnée régionale. Cependant, il regrette les modalités et les conditions dans lesquelles cette fusion a été annoncée et imposée. Par ailleurs, en l'état actuel d'avancement du processus de fusion engagé par les équipes, et tant que des réponses précises n'auront pas été apportées à plusieurs aspects critiques (scientifiques et structurels) indispensables à la conception et à la mise en œuvre d'un projet scientifique opérationnel, le comité d'experts demeure réservé sur cette fusion imposée par la tutelle CNRS.

Pour ADESS, le risque porte sur sa capacité à fonctionner véritablement en tant qu'unité de recherche en changeant une nouvelle fois de périmètre, et, notamment, en fusionnant avec une équipe (SET) dotée, pour sa part, d'une très forte identité scientifique fondée sur des positions théoriques et épistémologiques qui ne semblent pas sur la même ligne que celles d'ADESS. Le comité se demande dans quelle mesure il n'aurait pas été plus profitable à ADESS de dédier le prochain quinquennal à la consolidation d'une cohérence scientifique et d'une cohésion d'équipe, ainsi qu'à la stabilisation structurelle, plutôt qu'à de nouveaux efforts d'intégration et d'articulation. En tout état de cause, dans la perspective de la fusion, le comité d'experts estime que les membres d'ADESS ne peuvent pas faire l'économie d'une réflexion sur la cohérence scientifique et la cohésion fonctionnelle de leur équipe.